

La mairie de Lille n'a pas la fibre communicante

LS vont devenir fous, les habitants de Fives, vaste quartier populaire de Lille. Depuis le 18 août, l'air environnant est saturé de poussières : un gros bâtiment de trois étages est en démolition. Question : les nuages qui parfument l'atmosphère et les camions sans bâche qui trimballent les déchets du chantier contiennent-ils ou non de l'amiante ? L'immeuble datait des années 60, époque où l'on en fourrait partout...

Le 25 septembre, la mairie de Lille répond aux riverains que « *des travaux de désamiantage ont été réalisés au printemps 2014, c'est-à-dire avant les opérations de démolition* ». Un chantier de désamiantage ne passe pas inaperçu : les déchets sont évacués dans de gros sacs étanches vers un centre spécifique ; les intervenants portent des combinaisons jetables... « *Sauf qu'on n'a jamais vu personne venir faire du désamiantage, note Bernard Florczak, militant associatif qui réside en face du chantier. Deux cents habitants sont directement concernés, ainsi que la quinzaine de travailleurs qui n'ont pas la moindre protection. Plus... l'école maternelle et primaire de 297 élèves.* »

Les responsables du chantier ont pourtant l'obligation de produire le dossier technique amiante (DTA), qui détaille la nature des matériaux et la façon de les décontaminer. Pas de chance, il est introuvable. Le cabinet d'architectes Atelier 24,

maître d'œuvre, prétend n'avoir « *pas entendu parler d'amiante pour ce chantier* ». Mais la préfecture assure le contraire : « *Le chantier a connu une première phase de désamiantage, terminée depuis plusieurs semaines.* »

Omerta sur l'amiante

Et après cette « *première phase* » ? Impossible d'en savoir plus. Et le DTA ? « *Si, si, il y en a un, même si je ne l'ai jamais vu, je sais qu'il existe. Seul le propriétaire peut vous le remettre* », jure l'attachée de presse de la mairie de Lille. Mais ledit proprio, le promoteur

Finapar, refuse de parler au « *Canard* » comme aux habitants.

Ce mépris de la loi et de la sécurité des habitants n'étonne guère Annie Thébaud-Mony, chercheuse et spécialiste de la fibre cancérogène : « *Il y a, encore aujourd'hui, une omerta sur les chantiers d'amiante. Et, s'il n'y a pas une vigilance citoyenne, ou un inspecteur du Travail chevronné, on s'aperçoit que ça n'avance pas. C'est affolant.* »

Les habitants toussent, mais Aubry, elle, ne manque pas d'air.

J. C.